

ALBERT OGIEN Sociologue (1)

« L'esprit rebelle » semble gagner la société

Ce qui distingue le rebelle du révolté, de l'insurgé ou du révolutionnaire, c'est qu'il agit pour moquer les conventions, pas pour enfreindre la loi ou changer la société. Le rebelle est un anticonformiste, dont les figures emblématiques sont connues. Dans les années 1950, c'était celle de James Dean ; dans les années 1960, les beatniks et les étudiants ; dans les années 1970, les punks et les déclassés ; dans les années 1980, les écologistes ; et dans les années 2000, les jeunes de banlieue. Les rebelles d'aujourd'hui s'en prennent au conformisme politique. Ils fustigent ceux qui obéissent aux ordres d'un chef, suivent aveuglément la loi, se soumettent à la tradition, se plient aux hiérarchies instituées. Cette attitude s'est manifestée dans tous les "printemps" qui ont fleuri sur les traces de ceux de Tunis et du Caire, dans les mouvements de Madrid, New York, Tel-Aviv, Rio de Janeiro, Istanbul ou Hong Kong. Partout où des individus se sont rassemblés pour occuper des places, sans répondre à aucun mot d'ordre, et revendiquer une avancée de la démocratie.

En France, la rébellion politique s'exprime généralement dans la contestation organisée des pouvoirs en place : insoumission, droit à l'avortement, Mai 68, opposition au nucléaire, défense du Larzac. Ces « grandes » mobilisations sont passées. Si l'anticonformisme politique moderne raille toujours l'ordre social et moral dominant, c'est à partir d'une sensibilité politique nouvelle, attentive à la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens et de l'humanité : préservation de l'environnement, développement des libertés individuelles, respect des droits et de la dignité des personnes. L'esprit rebelle porte donc à dénoncer la moindre atteinte à l'un de ces besoins – en refusant d'admettre qu'aucune raison ou aucun intérêt, de classe ou d'État, pourraient la justifier.

En France, cet esprit s'exprime autour des algues vertes, de Notre-Dame-des-Landes, de l'expulsion d'étrangers sans papiers, du tunnel ferroviaire à grande vitesse entre Lyon et Turin, de la ferme aux 1 000 vaches ou en adoptant

des modes de vie alternatifs. Il brocarde l'idée selon laquelle les grands équipements ou la consommation seraient des vecteurs de bonheur et d'emploi, en mêlant cette critique au rejet d'un milieu politique accusé de cupidité, de corruption, d'ignorance, de gaspillage ou de folie des grandeurs, quand ce n'est d'être le complice du pillage des ressources naturelles et de la mise en danger de l'espèce humaine.

Ces nouveaux rebelles politiques affichent deux traits qui ont également caractérisé les rassemblements et occupations de places : l'indépendance totale vis-à-vis des partis ; et le respect absolu de l'égalité des personnes engagées dans la protestation. Et ces deux traits sont politiques *par nature* : ils traduisent le rapport distancié que les citoyens entretiennent dorénavant vis-à-vis des autorités et le désir d'autonomie qu'ils entendent manifester dans leurs vies comme dans leurs mobilisations.

L'esprit rebelle semble gagner la société. Il a soufflé dans la « manif pour tous », comme il a habité certaines protestations récentes : « pigeons », « poussins », « bonnets rouges » ou « gilets jaunes ». On peut cependant se demander en quoi défilé pour sauvegarder la famille ou des intérêts catégoriels peut passer pour un acte d'anticonformisme. Adopter la pose du rebelle pour assurer l'efficacité d'un message politique est devenu un conseil que des professionnels de la communication donnent à leurs clients. Il faut sans doute leur rappeler que défendre le conformisme ne fera jamais de quiconque un rebelle.

(1) Directeur de recherches au CNRS et directeur de l'Institut Marcel Mauss de l'EHESS. Il est notamment l'auteur avec Sandra Laugier de *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (2010) et *La Désobéissance civile* (2011) aux Éditions de la Découverte. Dernier ouvrage paru : *Le Principe démocratique. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014.

Les rebelles d'aujourd'hui s'en prennent au conformisme politique.

Les 17^e Rendez-vous de l'histoire de Blois, ouverts hier, se penchent sur les rebelles. Ces personnes qui décident un jour, seules ou en groupe, de rompre avec l'ordre établi, celles qui, étymologiquement, reprennent la guerre. Souvent populaires, les rebelles de tous ordres se veulent réfractaires aux aveu-

Les re



KEYSTONE-FRANCE

BERTRAND DICALE Journaliste et écrivain

L'espace de la rébellion s'am

L a rébellion, c'était mieux avant. On sifflait *Hécatombe* de Georges Brassens en passant près de policiers en faction, parce que le texte dit : « *Moi j'bichais car je les adore/Sous la forme de macchabées* ». On chantait tout fort la fin des *Élucubrations* d'Antoine, « *Mettez la pilule en vente dans les Monoprix* ». On braillait *Hexagone* de Renaud à quelques-uns, derrière la porte close de la chambre : « *Et l'roi des cons sur son trône/l'parierais pas qu'il est allemand* ». On sentait sur la nuque le même souffle de l'Histoire qu'un choriste de *La Marseillaise* dans l'azur victorieux du Paris insurgé d'août 1944 ou dans la noire tornade de la Semaine sanglante de 1871. Les balles sifflaient moins, mais on avait

un père qui, de l'autre bout de l'appartement, criait : « *Mets moins fort !* »

Longtemps, il y a eu sur les transistors, les électrophones, les Walkman et même les platines CD une porte vers un autre domaine que la musique pâle du commerce ordinaire. On pouvait basculer dans une musique qui portait des cicatrices bien larges, des croûtes de sang et de vieux pansements héroïques. Des *Internationale* qui faisaient se dresser le poing, des *Chant des partisans* qui faisaient se reprocher d'être nés si tard, des *Déserteur* à l'implacable limpidité morale. L'adolescence et la révolution, la candeur et l'impatience portaient le même nom : rébellion. Et, puisque les barricades étaient démontées et le Grand Soir en vacances, on se contentait de chanter.

REPÈRES

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS

- L'édition 2014 des « Rendez-vous de l'histoire » se tient à Blois jusqu'au 12 octobre sur le thème « Les rebelles ».
- Au programme (à consulter sur le site www.rdv-histoire.com) : un salon du livre, des débats, des films, des expositions, et des conférences. *La Croix* et *Le Monde de la Bible* sont partenaires de cet événement.
- *La Croix* organise un débat avec José Bové autour de son itinéraire, son parcours et le sens de ses combats. Depuis son installation sur le causse du Larzac dans les années 1970 jusqu'à son élection au Parlement européen, José Bové témoigne de ce qui a fondé ses engagements. Le samedi 11 octobre de 14 h 30 à 15 h 30 à la Maison de la magie (place du Château, à Blois). Entrée libre.
- *Le Monde de la Bible* propose un débat : « *La rébellion créa... la Bible* :

et si l'expérience biblique tout entière trouvait son origine dans des "coups de gueule" de quelques prophètes contestataires ? La mise par écrit de leurs prédications au moment de l'Exil à Babylone est l'étincelle d'où jaillira la rédaction biblique. Quelques siècles plus tard, Jésus de Nazareth renouvellera cette vision prophétique, suscitant les écrits du Nouveau Testament.»

- « Rébellion prophétique ou l'espérance blessée », par Pierre Gibert sj., professeur honoraire d'exégèse biblique de la Faculté de théologie de Lyon.
- « Rebelles ou pas ? De Jésus aux premiers chrétiens », par Régis Burnet, professeur de Nouveau Testament à l'Université catholique de Louvain. Débat animé par Estelle Villeneuve, archéologue et journaliste, le samedi 11 octobre de 15 h 30 à 17 heures, salle Lavoisier, conseil général (place de la République à Blois). Entrée libre.

gements ou injustices de leur temps. Mais la rébellion n'est ni de droite, ni de gauche, elle n'appartient à personne. Elle ne se décrète pas : c'est la qualité du mouvement vers un monde nouveau, la nature de l'écart avec la norme, qui fonde son éventuel intérêt.

FRANÇOIS ERNENWEIN

belles



Un étudiant face aux forces de police à Paris, pendant Mai 68.

WILLIAM BOURDON Avocat (1)

Il ne suffit pas d'avoir des comptes à régler

Chaque fois que se dessine une nouvelle expérience démocratique, apparaît le risque de la confusion, de l'instrumentalisation, et du discrédit. Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui.

Le court-termisme des médias, privilégiant le spectaculaire et le pathos, la capacité de nombreux bateleurs de mauvaise foi à manipuler la vertu pour survivre, donnent des arguments à ceux qui n'en demandent pas tant, défenseurs fanatiques de l'instrumentalisation des secrets, qu'ils agissent au cœur du système bancaire international ou des laboratoires pharmaceutiques, ou qu'il s'agisse des organisateurs silencieux d'une société planétaire sous surveillance sous le couvert de la lutte contre les terrorismes. La défiance vis-à-vis des décideurs, qu'ils soient privés ou publics, alliée à la culture de l'entre-soi, déroule un tapis rouge aux intrigants et opportunistes, alimenté par la paresse de certains médias, qui boivent les paroles de ceux qui s'autoproclament « lanceurs d'alerte », tels que Delphine Batho et, peut-être demain, Aquilino Morelle.

Avoir des comptes à régler n'a rien à voir avec le statut de rebelle ! Trier le bon grain de l'ivraie reste une tâche d'actualité.

Dans l'histoire de l'humanité, beaucoup ont donné leur vie pour s'opposer à la tyrannie. Parfois, ces résistants fédèrent le plus grand nombre. Les lanceurs d'alerte contemporains, mais aussi les désobéissants s'inscrivent, pour certains sans le savoir, dans cette filiation très ancienne avec le droit de résister à l'oppression. Leurs figures protestataires face au cynisme ou à l'impuissance des décideurs n'induisent pas les mêmes catégories de comportements.

Depuis le début du XXI^e siècle, on voit des « désobéissants » renouveler l'expression démocratique. Mais au fond, ils sont plutôt obéissants : ils se lovent dans la loi pour faire remonter à la surface une information qui pourrait constituer un crime ou un délit. Depuis 2007, en France, plusieurs lois les protègent. Ces citoyens considèrent que leur conscience les oblige, toujours à leurs risques et périls, à révéler un comportement contraire à des valeurs fondamentales.

Mais certains peuvent se lasser de vainement sonner l'alarme, et ainsi basculer dans la désobéissance, c'est-à-dire transgresser la loi. Une telle désobéissance est qualifiée par Hannah Arendt d'« ultime droit d'appel des citoyens ». Il existe forcément, à ce stade, un risque de manipulation, c'est-à-dire de postures, celles qu'adorent les intrigants qui essaient de masquer leur lâcheté et leur impuissance. Pour mieux protéger les « lanceurs d'alerte » de bonne foi, la loi devrait rajouter au délit qui réprime la dénonciation calomnieuse la circonstance aggravante quand ce délit est commis en s'adossant au statut de lanceur d'alerte.

De fait, aujourd'hui, les lanceurs d'alerte ne sont pas assez protégés par la loi. Il leur faut des canaux de transmission mieux sécurisés. Les garanties données par la Cnil (Commission nationale informatique et libertés) ne sont pas suffisantes car les risques de représailles, surtout en période de crise économique, restent importants : comment un banquier peut-il, sans risque pour sa carrière, alerter sur des manœuvres suspectes au sein de son propre établissement ? Comment un agent de la DGSI peut-il réagir si son service perd la raison sous le couvert de la lutte contre le terrorisme ? Face à l'instrumentalisation du secret des affaires ou du secret défense, ils prendraient d'énormes risques. Au Canada existe une Haute Autorité administrative indépendante. Elle accueille les alertes, sélectionne les « lanceurs », saisit éventuellement le parquet. Demain, en France, une telle autorité devrait également offrir à certains lanceurs d'alerte, dans les cas les plus graves, une forme d'immunité pour leur permettre sans risque d'assurer la sauvegarde de l'intérêt public.

Nous sommes face à un nouvel équilibre complexe, à la mesure du discrédit dont souffrent aujourd'hui les décideurs, que notre démocratie doit inventer. Il faut légiférer au niveau européen, voire plus largement (G8, G20). C'est l'intérêt même de la démocratie tout autant que du capitalisme. Plus les secrets apparaissent nécessaires, et parfois ils le sont, plus le risque de les voir instrumentalisés est grand et plus sera nécessaire et complexe la protection des lanceurs d'alerte.

(1) Auteur de *Petit manuel de désobéissance citoyenne* (JC Lattès, 2014). Intervenant aux « Rendez-vous de l'histoire », à Blois, le samedi 11 octobre à 11 h 30 sur le thème : « Les lanceurs d'alerte ».

menue... La chanson n'arrive plus à desceller les pierres

On réclamait le droit de faire l'amour, on réclamait le droit d'être jeune, drogué, nègre, homo, féministe, clochard, terroriste, ivrogne, poète, adultère, athée, cancre, absent, rêveur, croyant, chevelu, casqué, nu... On obtenait tous ces droits-là, d'ailleurs.

Les chansons rebelles partagent avec les comptines du soir cette double singularité d'être à la fois des fictions et des vérités. Non, on ne s'appelle pas Colas et on ne veut pas de lolo ; oui, on dormira. Non, du passé l'on ne fera pas table rase ; oui, la foule esclave se lève parfois...

Et, dans notre culture populaire des dernières générations, on a beaucoup plus chanté de révolutions qu'on en a faites, mais on y a volontiers cru. Quand Georges Moustaki écrit et chante *Sans la nommer*, en 1969, il répand dans les vies de jeunes gens francophones la

beauté de celle « que l'on matraque/Que l'on poursuit, que l'on traque (...) Qui nous donne envie de vivre/Qui donne envie de la suivre/Jusqu'au bout, jusqu'au bout ». Que la « révolution permanente » qu'il dévoile à la fin de sa chanson soit le concept central de l'action meurtrière des Gardes rouges en Chine, cela importe peu : la chanson est belle.

La rébellion – ou tout au moins ses mots – est restée bien présente dans le paysage. Ce qui dérangeait le plus a été glissé sous le tapis mais tout le reste est toujours sur les étagères, bien en vue. Les plus féroces chansons gauchistes n'ont pas empêché Valéry Giscard d'Estaing

d'être élu président en 1974, ni François Mitterrand d'adopter le virage de la rigueur en 1983. La rébellion a été si longtemps bien portée qu'elle est devenue consensus.

Après qu'il a agacé les censeurs des années 1950, on enseigne Georges Brassens dans les écoles, et la République confirme que « *La musique qui marche au pas/Cela ne [la] regarde pas* ». Génération après génération,

Depuis quarante ans que le chômage de masse ravage la société française, on ne chante plus la haine de l'usine et l'ennui du métro-boulot-dodo.

nous avons tous appris que marcher avec le troupeau n'est ni un signe d'intelligence ni un progrès pour la liberté de tous. Mais, depuis quarante ans que le chômage de masse ravage la société française, on ne chante plus la haine de l'usine et l'ennui du métro-boulot-dodo.

Et chanter les banlieues à la dérive ou la détresse du quinquagénaire qui ne retravaillera plus jamais, ce n'est pas contester la société mais parler le même langage qu'un ministre en cravate.

Dans une société en crise, l'espace de la rébellion s'amenuise. Celui du désespoir s'étend toujours plus. La chanson n'arrive plus à desceller les pierres ; elle essaie de se faire ciment. Et, de temps en temps, on reprend tous en chœur les vieux refrains rebelles, parce qu'ils portent à la fois la colère et l'espoir.

Bertrand Dicale écrit sur les musiques populaires et notamment la chanson française depuis une vingtaine d'années. Chroniqueur sur France Info (« Ces chansons qui font l'actu »), il a publié aussi de nombreux livres dont, il y a quelques jours, *La Fleur au fusil, 14-18 en chansons* (coédition Acropole-Radio France).